

**PROJET DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 25 janvier 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 janvier à 20 heures 00 mn,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15
Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 14
Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 1

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin,
Christine Robin, Estelle Trémoulhéac, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul
Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s : Patricia Dumas donne procuration à Estelle Trémoulhéac

Date de convocation : 19 janvier 2024

Secrétaire de séance : Christine Robin

OBJET : Demande de subvention : DETR 2024

La loi de finances 2024 a reconduit les enveloppes DETR (Dotation d'équipement des
territoires ruraux) et DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local)

Les dépenses de rénovation thermique et transition énergétique des biens publics sont
éligible à la DETR et particulièrement les infrastructures sportives.

Mme le maire propose de présenter le dossier suivant :

L'extension et la réhabilitation des vestiaires implantés sur le terrain de football
communal.

Le cabinet d'architecte « Atelier 3A » a estimé le montant des études et des travaux à :

- Travaux : 172 261,73 HT, soit 206 714,07 € TTC
- Maitrise d'œuvre : 18 000,00 €, soit 21 600,00 € TTC

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité

DIT que les crédits sont inscrits au budget principal 2024

AUTORISE Mme la maire à faire cette demande de subvention

La maire
Céline Elie



La secrétaire de séance
Christine Robin